



Ouagadougou, le

01 JUIL 2020

Communiqué n° 2025- 157 /MESRI/SG/UJKZ/P

**PORTANT APPEL A CANDIDATURES POUR LE RECRUTEMENT
D'ETUDIANTS EN MASTER SANTE PUBLIQUE A L'UNITÉ DE
FORMATION ET DE RECHERCHE EN SCIENCES DE LA SANTÉ
(UFR-SDS) AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2025-2026**

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance du public et l'ensemble des professionnels de la santé qu'il est ouvert pour la rentrée universitaire 2025-2026 le recrutement d'étudiant.e.s en Master Santé Publique dans les options de formation suivantes :

1. Politique, Planification et Management de la Santé ;
2. Epidémiologie-Biostatistiques et Recherche en Santé ;
3. Promotion, Prévention et Protection de la Santé.

La durée de la formation est de deux (02) ans.

1. Conditions d'admission pour toutes les options :

✚ Remplir les critères d'éligibilité suivants :

- être titulaire d'un baccalauréat et d'une licence dans les sciences de la santé, économiques et sociales, environnementales ou autre domaine connexe ;
- être titulaire d'un diplôme de doctorat d'État en médecine, pharmacie, ou chirurgie-dentaire ;

✚ être disponible pour suivre au moins 70% des cours ;

✚ avoir au moins deux (02) années d'expériences professionnelles serait un atout.

2. Composition du dossier de candidature :

Les dossiers de candidature doivent comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Joseph KI – ZERBO précisant l'option de la spécialité choisie et les sources de financement ;
- un formulaire de candidature rempli (à télécharger sur campusfaso ou sur le site internet du Master de Santé Publique : www.santepublique-bf.org) ;
- un curriculum vitae daté et signé avec photo d'identité (maximum 03 pages) ;
- un extrait d'acte de naissance ou du jugement supplétif tenant lieu ;
- une copie légalisée du certificat de nationalité ;
- une photocopie légalisée du diplôme de Baccalauréat ;
- une photocopie légalisée des relevés de notes depuis le baccalauréat ;
- les copies certifiées conformes ou légalisées des diplômes, des certificats et des attestations obtenus depuis le baccalauréat ;
- une lettre exposant les motivations du candidat ;
- une (01) lettre de recommandation adressée au Coordonnateur du Master Santé Publique.

3. Soumission des dossiers de candidature

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme CampusFaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) du **03 juillet** au **29 août 2025 à 23H59 GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site : <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

Parallèlement au **dépôt obligatoire des dossiers sur campusfaso**, les candidats sont invités à transmettre, jusqu'au **29 août 2025 à 23h59 GMT**, également les dossiers complets de candidature au secrétariat du Master santé publique et par email secretariat.msp.bf@gmail.com ; ahmed.kabore@ujkz.bf.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers qui s'élèvent à **quinze mille cinq cent (15 500) FCFA** payables sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

Tout dossier incomplet sera rejeté.

La capacité d'accueil du Master est de **soixante (60)** étudiant.e.s. Il sera pris en compte la liste des admis en santé publique du concours professionnel de la fonction publique.

4. Publication des résultats et début des cours :

Le recrutement se fera sur examen de dossiers par une commission technique de l'Université Joseph KI-ZERBO. Les résultats seront publiés au **plus tard le 30 septembre 2025** par notification sur les boîtes mails, par affichage à l'UFR-SDS et sur le site web du Master Santé Publique.

Le début des cours est prévu pour **le mois de novembre 2025 à l'UFR-SDS.**

4. Frais d'inscription et de formation :

Les frais d'inscription et de formation sont fixés comme suit :

Items	Statut	Etudiant.e. s de la zone UEMOA	Etudiant.e. s de la zone Hors UEMOA
Inscription Universitaire	Boursiers & Non Boursiers	51 500 FCFA/ année	252 000 FCFA/ année
Frais de formation	Boursiers	1 250 000 FCFA/ semestre	1 250 000 FCFA/ semestre
	Non Boursiers	500 000 FCFA/ semestre	500 000 FCFA/ semestre

Pour tout renseignement complémentaire, bien vouloir

- **Vous rendre** au secrétariat du Master de Santé Publique situé à l'UFR-SDS à l'Université Joseph KI-ZERBO sous l'amphithéâtre A1 ; ou,
- **Appeler au** : (+226) 25 30 82 57 ou au (+226) 61 66 46 31
- **Écrire à** : secretariat.msp.bf@gmail.com

P. Le président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques



Dr Bernard ZOUMA

Maitre de Conférences

Chevalier de l'Ordre des palmes Académiques

-Diffusion générale
- Le faso.net

Ampliations :

- UFR-SDS
- DAOI
- VP/EIP
- Point focal Campus Faso
- Chargé de communication
- AC
- DSI